



SAINTONGE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Décision n° 108BIS/2022
SC

Extrait du registre de décisions du Président

(Modifie la décision n° 108/2022 visée en Sous-Préfecture le 25/02/2022
pour cause d'erreur matérielle)

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 2 : création de postes pour les emplois saisonniers, les contrats aidés, les contrats d'apprentissage ou d'alternance, les contrats pour accroissement d'activité et les besoins occasionnels, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame BLANC Stéphanie, sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent d'entretien et aide à la cantine pour une durée de 12 mois soit du 01/03/2022 au 28/02/2023,
- Monsieur LAGARDE Jonathan sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent d'entretien des espaces naturels pour une durée de 4 mois soit du 01/03/2022 au 30/06/2022,
- Messieurs NAUD Eric et HOFMANN Carl sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agents de restauration du petit patrimoine pour une durée de 4 mois soit du 01/03/2022 au 30/06/2022,
- Messieurs MALOSSE Thierry et MANNIER Alain sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agents de restauration du petit patrimoine pour une durée de 3 mois soit du 01/03/2022 au 31/05/2022,
- Monsieur ROUGER Loïc sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE en tant qu'agent de maintenance des bâtiments communautaires et aide aux services techniques, pour une durée de 12 mois soit du 01/03/2022 au 28/02/2023,
- Madame BESOLI Priscillia sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE 7h en tant qu'agent polyvalent et entretien des locaux pour une durée de 12 mois soit du **14/03/2022 au 13/03/2023**,
- Monsieur BARRONIE Frédéric sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'insertion en tant qu'agent d'entretien des espaces naturels pour une durée de 4 mois soit du 08/03/2022 au 07/07/2022,
- Monsieur MIGNARD Victorien sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE en tant que gardien de déchetterie pour une durée de 6 mois soit du 08/03/2022 au 07/09/2022,
- Monsieur COUGET Jean-Luc sous la forme d'un contrat unique d'insertion PEC/CAE en tant qu'agent de collecte des ordures ménagères pour une durée de 6 mois soit du 12/03/2022 au 11/09/2022,

Fait à Jonzac

Le **07 MARS 2022**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON

